

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 04 avril 2017.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11

Votants : 13

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE – JOLLIVET
– BOUNIARD – CORNET – EUVRARD - GAUTHIER – PIQUEMAL.

Excusés : Mme LEBRAT a donné procuration à M. GAUTHIER.

Mme GRENIER a donné procuration à M. TESTON.

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD

M. Philippe EUVRARD a été élu secrétaire.

Objet : Travaux patrimoniaux en forêt communale – Programme 2017.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE de réaliser des travaux d'élagage de peuplements de résineux sur la parcelle n°3 du Canton de Serre Girard pour un montant HT de travaux de 2 869.24 € Soit 3 156.16 € TTC.

- CHARGE son Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 12 avril 2017.



POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 13 avril 2017.
LE MAIRE,
André VOLLE.

